ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 50251

Texte de la question

M Germain Gengenwin rappelle a M le ministre delegue a la sante les revendications des praticiens hospitaliers, a savoir : 1o la correction des inegalites de carriere ; 2o la revalorisation des grilles de salaires permettant un reel rattrapage du pouvoir d'achat ; 3o le rachat de points de retraite Ircantec. Aussi il lui demande de lui faire connaitre les mesures qu'il envisage de prendre pour satisfaire leurs revendications.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la sante et de l'action humanitaire tient a rappeler a l'honorable parlementaire que le profil de carriere des praticiens hospitaliers a ete recemment ameliore par la creation d'un 13e echelon accessible apres quatre ans, six mois d'anciennete dans le 12e et d'une allocation de prise de fonction dans des etablissements presentant des specificites particulieres en raison de leur localisation geographique et de la specialite concernee. D'autre part, des negociations se poursuivent actuellement avec les representants de la profession qui portent en particulier sur une amelioration de la prise en compte des gardes et astreintes.

Données clés

Auteur : M. Gengenwin Germain
Circonscription : - Union du Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50251
Rubrique : Hopitaux et cliniques
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4688